

----- Message original -----

**Sujet :** [INTERNET] Consultation publique

**De :** Pascale Rochedy

**Pour :** pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr

**Date :** 06/02/2020 19:48

Madame, monsieur,

Pour faire suite à la consultation publique je vous informe que je m'oppose à l'implantation de l'usine Colas sur le site de Miniac Morvan.

En effet cette implantation est prévue dans une zone qui est trop près des habitations. Je crains fortement des conséquences néfastes tant sur la santé et que sur l'environnement.

À notre époque où chaque citoyen est sollicité pour penser dans chacun de ses gestes à l'impact sur l'environnement, une telle usine est un non sens .

Bien cordialement

Pascale Rochedy ( Pleudihen sur Rance)

D'autre part il est

Envoyé de mon iPhone

----- Message original -----

**Sujet :** [INTERNET] consultation du public - SOCIETE COLAS CENTRE OUEST

**De :** Alban Cantabella

**Pour :** pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr

**Date :** 06/02/2020 20:12

Bonjour,

Je suis pour que la central ce fasse. Pourquoi ?

Je vais vous expliquer.

Avez-vous vu le projet en détail ?

Avez-vous vu toutes les mesures qui on était prise pour l'écologie ?

Ce projet est le projet le plus recherché, avec une étude profonde sur l'environnement et ses habitants et riverains.

Merci de prendre en compte, mon message.

Respectueusement,

Cantabella Alban

----- Message original -----

**Sujet :** [!! SPAM] [INTERNET] consultation du public - SOCIETE COLAS CENTRE OUEST

**De :** Paul-Olivier Cathou

**Pour :** pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr

**Date :** 06/02/2020 20:20

Bonjour,

Je vous écris pour vous communiquer mon soutien au projet d'agence et de centrale Colas dans la région malouine, Également acteur du secteur du bâtiment et des travaux publics, il faut aider et soutenir ces projets de développement urbain, et de fait de développements sociaux,

Cordialement,

Paul-Olivier Cathou

----- Message original -----

**Sujet :** [INTERNET] Consultation du public société colas centre Ouest

**De :** Lemonnier Frédéric

**Pour :** pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr

**Date :** 06/02/2020 20:42

Je soutien la société colas pour son projet de centrale denrobé

Envoyé depuis l'application Mail Orange

----- Message original -----

**Sujet :** [INTERNET] consultation du public - SOCIETE COLAS CENTRE OUEST"

**De :** anne-avril habas

**Pour :** pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr <pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr>

**Date :** 06/02/2020 20:44

*Mme La Préfète,*

*Je m'oppose à l'implantation de l'usine Colas à Miniac Morvan pour les raisons suivantes :*

- implantation dans une ZAC proche d d'habitations et d'une zone mitoyenne "natura 2000"*
- Émission de HAP hors réglementation*
- pollution des sols, de l'eau , des zones humides*
- impact sur la santé de toute la population des communes proches et de la région (poissons , élevage, sols contaminés)*
- impact économique négatif, avec notamment une dévaluation des bords de rance et de son activité touristique.*

*Anne-A. Habas*

----- Message original -----

**Sujet :** [INTERNET] consultation du public - SOCIETE COLAS CENTRE OUEST

**De :** la-mat

**Pour :** pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr

**Date :** 06/02/2020 20:48

Mme La Préfète,

Je m'oppose à l'implantation de l'usine Colas à miniac morvan pour les raisons suivantes :

- implantation dans une ZAC proche d'habitations et d'une zone mitoyenne "natura 2000"

- Émission de HAP hors réglementation

- pollution des sols, de l'eau , des zones humides

- impact sur la santé de toute la population des communes proches et de la région (poissons , élevage, sols contaminés)

-impact économique négatif, avec notamment une dévaluation des bords de rance et de son activité touristique.

Mathilde Lambert

----- Message original -----

**Sujet :** [INTERNET] Consultation du public- Société Colas Centre Ouest

**De :** Deconinck

**Pour :** pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr

**Date :** 06/02/2020 20:52

Pour la pérennité des emplois ,la création de nouveaux emplois et l'entretien de nos routes, j'encourage et soutien la construction de la nouvelle agence Colas et sa centrale d'enrobé.

Envoyé de mon iPhone

----- Message original -----

**Sujet :** [INTERNET] Consultation du public - SOCIÉTÉ COLAS CENTRE OUEST

**De :** Pierre-Luc Cathou

**Pour :** pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr

**Date :** 06/02/2020 20:53

Bonjour,

Je vous écris pour vous communiquer mon soutien au projet d'agence et de centrale Colas dans la région malouine.

Originaire et encore actuel résident brétilien, je me réjouis de voir notre pays se développer et se moderniser. C'est une belle preuve de l'évolution environnementale indispensable pour supprimer deux centrales datant des années 70. De plus l'amélioration des axes principaux de circulation ne peuvent que faciliter les échanges avec notre région.

Cordialement,  
Pierre-Luc Cathou



----- Message original -----

**Sujet :** [INTERNET] Consultation du public - SOCIETE COLAS CENTRE OUEST

**De :** Muriel Piffeteau

**Pour :** pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr

**Date :** 06/02/2020 21:06

Mme La Préfète,

Je fais partie de ceux qui sont profondément opposés, aux cotés des équipes municipales de Pleudihen et de Miniac Morvan, à l'usine Colas à Miniac Morvan. Vous en connaissez les raisons mais je les cite à nouveau :

- implantation dans une ZAC proche d d'habitations et d'une zone mitoyenne "natura 2000"
- Émission de HAP hors réglementation
- pollution des sols, de l'eau , des zones humides
- impact sur la santé de toute la population des communes proches et de la région (poissons , élevage, sols contaminés)
- impact économique négatif, avec notamment une dévaluation des bords de rance et de son activité touristique.

Muriel PIFFETEAU

----- Message original -----

**Sujet :** [INTERNET] Consultation du public - SOCIETE COLAS CENTRE OUEST

**De :**

**Pour :** pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr <pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr>

**Date :** 06/02/2020 21:11

Bonsoir,

Je travaille depuis bientôt 20 ans chez Colas, et je m'épanouis pleinement dans mon travail au sein de cette société.

J'ai toujours rêvé de rejoindre ce grand groupe, leader mondial de la route et qui depuis toujours s'efforce de donner l'exemple en matière de sécurité et surtout d'environnement et qui tire l'ensemble de la profession et notamment les PME du secteur vers le haut.

Je soutiens à 100% le projet d'implantation d'une nouvelle centrale d'enrobé, moderne, dotée des derniers systèmes en matière de protection de l'environnement et qui permet d'en fermer deux autres vieillissantes.

Ce projet s'accompagne aussi de la création de bureaux qui permettront d'accueillir plus dignement presque 80 salariés de l'entreprise.

J'espère que vous serez juste dans votre jugement et que vous ne serez pas influencé par les réseaux sociaux qui à mon sens déforme la réalité des faits.

En lisant les articles présents sur les journaux ou internet, j'ai l'impression que les opposants au projet sont des spécialistes des enrobés. Il y a tout et n'importe quoi dans les propos. Le but est d'embarquer du soutien dans l'opposition par des gens ignorants le projet dans sa globalité.

Ne rejetez pas la modernisation de notre outil de production nécessaire au développement économique de st Malo et ses alentours.

Un salarié de Colas.

Envoyé depuis mon smartphone Samsung Galaxy.

----- Message original -----

**Sujet :** [INTERNET] Consultation public agence colas centre ouest

**De :** Eric Fortin

**Pour :** pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr <pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr>

**Date :** 06/02/2020 21:13

Un soutien pour un projet de centrale d'enrobé dernière génération qui permettra de prendre le relais à des installations moins vertueuses pour l'environnement.  
Éric Fortin

Envoyé de mon iPhone

----- Message original -----

**Sujet :** [INTERNET] consultation du public - SOCIETE COLAS CENTRE OUEST

**De :** Alexandre ANDRE

**Pour :** pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr

**Date :** 06/02/2020 21:20

Bonjour

Ma famille et moi même soutenons le projet de centrale projeté par Colas à Miniac MORVAN.

Cordialement

Alexandre ANDRÉ

----- Message original -----

**Sujet :** [INTERNET] Consultation publique - COLAS CENTRE OUEST

**De :** Virginie Moessard

**Pour :** pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr <pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr>

**Date :** 06/02/2020 21:30

Bonjour,

Par ce mail je souhaite apporter mon soutien à la réalisation du projet d'agence et de centrale, l'occasion d'élaborer des projets cohérents, aux nouvelles normes environnementales.

Virginie MOESSARD

----- Message original -----

**Sujet :** [INTERNET] Consultation du public--SOCIÉTÉ COLAS CENTRE OUEST

**De :** Bedel Julien

**Pour :** pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr <pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr>

**Date :** 06/02/2020 21:46

Bonjour, je trouve très intéressant le projet de création d'une centrale d'enrobage (et non d'une centrale à bitume comme on peut lire) ainsi qu'une station de transit et une unité mobile de concassage dans la ZAC Actipole pour plusieurs raisons

\_ Tout d'abord, la ZAC Actipole se trouve au carrefour reliant la RD 137 et la RN 176, ce qui en fait un point stratégique, non seulement pour le développement de la société colas, mais aussi pour les autres entreprises qui souhaiteraient se fournir en enrobage.

\_ De plus, la création d'une nouvelle centrale avec les nouvelles normes de sécurité, d'écologie, de nuisances sonores et autres, sera moins impactant que les centrales actuelles...

\_ Pour finir, je m'aperçois que certaines personnes sont contre ce projet, les gens ne sont pas content quand les routes sont délabrées, les gens enrobent leur cour, les gens veulent du travail, les gens veulent que leur région soit dynamique, mais quand un projet comme celui ci arrive pour s'installer dans une ZAC, ces gens le refusent, ces gens là ne sont pas contre le principe même d'une centrale d'enrobage, ils sont contre le fait que cela soit près de chez eux en donnant comme prétexte que c'est polluant, quand aux agriculteurs qui s'inquiètent des retombées sur leurs cultures, je ne pense pas que cela soit plus polluant que les pesticides et autres engrais...

C'est pourquoi je répond favorablement à la consultation pour le développement de la région et l'évolution positive de la centrale d'enrobage, ainsi que la station de transit et l'unité mobile de concassage.

----- Message original -----

**Sujet :** [INTERNET] CONTRE le PROJET COLAS MINIAC

**De :** Matthieu Folligné

**Pour :** pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr

**Date :** 06/02/2020 21:57

Bonjour, nous sommes la famille la plus concerné à ce sujet car nous sommes les plus proches de ce projet totalement inadéquate au secteur. En vue d'un nombre important d'habitations dans le secteur .

J'ai investi dans un logement tout proche du projet il y a deux ans à aucun moment nous n'avons été mis au courant de ce projet nous sommes éloignés de la région Malouines car trop cher pour nous.

Nous acceptons déjà des lignes à très haute tension des lignes haute tension avec un poteau carrément sur la propriété Et les nuisances sonores et polluantes de la D137 et de la N176.

Beaucoup de voisins se sont installés dernièrement dans la zone à côté nous sommes d'accord que les entreprises doivent Avoir leur place quelque part nous acceptons des transporteurs qui viennent de St malo ,une station d'épuration . Nous voyons bien le projet de Saint-Malo agglomération De faire partir les jeunes malouin et ne garder que des touristes et faire disparaître tout ce qu'il fait tâche sur la carte postale.

Mais là c'est la goutte d'eau une entreprise avec des nuisances sonores olfactive .

Et n'oublions pas tout Les agriculteurs et leurs animaux en plein air exposé, encore un dossier, on en reparlera plus tard et on s'apercevra et on dira « si on avait su »

Et en parlant en connaissance de cause il très facile d'étaler des test et étude de pollution

Mais on ne me fera jamais croire que de la fumée rejetée dans l'air n'a aucune incidence sur la population autour,comme pour tous on rejette toujours ce qu'y est mauvais .

Pour finaliser ma question est est-ce que vous seriez d'accord d'avoir cette usine à 150 m de chez vous , Je pense qu'on serait d'accord sur la réponse donc la balle est dans votre camp vous savez ce qu'il vous reste à faire.

Envoyé de mon iPhone

----- Message original -----

**Sujet :** [!! SPAM] [INTERNET] consultation du public - SOCIETE COLAS CENTRE OUEST"

**De :** Franck

**Pour :** pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr

**Date :** 06/02/2020 22:06

*Mme La Préfète,*

*Je m'oppose à l'implantation de l'usine Colas à miniac morvan pour les raisons suivantes :*

*- implantation dans une ZAC proche d'habitations et d'une zone mitoyenne "natura 2000"*

*- Émission de HAP hors réglementation*

*- pollution des sols, de l'eau , des zones humides*

*- impact sur la santé de toute la population des communes proches et de la région (poissons , élevage, sols contaminés)*

*-impact économique négatif, avec notamment une dévaluation des bords de rance et de son activité touristique.*

Thomas RACHEL



----- Message original -----

**Sujet :** [INTERNET] Refus d'implantation d'usine

**De :** Alex Luna

**Pour :** pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr <pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr>

**Date :** 06/02/2020 22:11

Mme La Préfète,

Ce message pour vous informer cordialement qu je m'oppose totalement à l'implantation de l'usine Colas à miniac morvan , et ce pour les raisons suivantes :

- implantation dans une ZAC proche d d'habitations et d'une zone mitoyenne "Natura 2000"
- Émission de HAP hors réglementation
- pollution des sols, de l'eau , des zones humides
- impact sur la santé de toute la population des communes proches et de la région (poissons , élevage, sols contaminés)
- impact économique négatif, avec notamment une dévaluation des bords de rance et de son activité touristique.

Voici ci dessous les conditions acceptables pour l'implantation d'une usine

Une usine, quelle qu'elle soit, se doit en tout premier lieu de respecter la Nature et ses habitants qui l'accueille.

Les profits et avantages qu'elle générera doivent d'abord servir aux plus proches géographiquement de cette usine, puisque ce sera eux qui la feront tourner en majeure partie.

c'est cela un monde raisonné.

Ce projet est fou et est de fait rejeté

Al Yov

----- Message original -----

**Sujet :** [INTERNET] -SOCIETE COLAS CENTRE OUEST ( consultation du public )

**De :** hennuy.sophie

**Pour :** pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr

**Date :** 06/02/2020 22:13

Mme La Préfète,

L'implantation prévue de l'usine Colas à miniac morvan présente des éléments alertants sur le plan sanitaire, économique et environnemental qui m'amènent à m'opposer à ce projet.

En effet, elle est prévue dans une ZAC proche d'habitations et d'une zone mitoyenne "natura 2000". Son implantation entraînera inéluctablement une pollution des sols, de l'eau , des zones humides déjà fragilisées et pourtant si précieuses notamment pour la biodiversité. Ces pollutions auront des impacts directs et indirects sur la santé de toute la population des communes proches et de la région.

Pour terminer, l'impact économique de ce projet promet d'être dévastateur, avec notamment une dévaluation certaine des bords de rance et de son activité touristique.

En tant que citoyenne et dans l'intérêt commun, je m'oppose à ce projet alléchant à court terme mais catastrophique sur le plus long terme et je vous demande d'avoir le courage vous aussi de vous positionner de manière responsable.

Cordialement,

Sophie Hennuy

----- Message original -----

**Sujet :** [INTERNET] consultation du public - SOCIETE COLAS CENTRE OUEST

**De :** roberjot.stephane

**Pour :** pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr

**Date :** 06/02/2020 22:22

Je tiens à apporter mon soutien pour ce projet.  
En effet la Bretagne a besoin de se doter de  
centre de dernière génération pour faire et  
entretenir les routes de Bretagne.

J'ai lu qu'avec ce genre de procédé, ils peuvent  
réutiliser les matériaux des anciennes routes.  
Cela évite de remplir les déchèteries. C'est bon  
pour l'environnement.

Je suppose que ce genre d'usine est plus propre  
que les anciennes. Cela améliore donc  
l'environnement.

Je suis donc tout à fait pour ce genre de création  
dans notre région.

Stéphane roberjot

----- Message original -----

**Sujet :** [INTERNET] consultation du public - SOCIETE COLAS CENTRE OUEST

**De :** Soazig Bihan

**Pour :** pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr

**Date :** 06/02/2020 22:30

Mme La Préfète,

A l'heure où la planète va au plus mal à cause de nos activités diverses, je ne comprends pas le choix de l'implantation de cette usine, sa création et son utilité.

L'heure est à la protection de l'environnement, de la santé publique et à la décroissance.

C'est pourquoi je m'oppose à l'implantation de l'usine Colas à Miniac Morvan en reprenant les même arguments que les personnes qui se sont mobilisés:

- implantation dans une ZAC proche d'habitations et d'une zone mitoyenne "natura 2000"
- Émission de HAP hors réglementation
- pollution des sols, de l'eau , des zones humides
- impact sur la santé de toute la population des communes proches et de la région (poissons , élevage, sols contaminés)
- impact économique négatif, avec notamment une dévaluation des bords de rance et de son activité touristique.

Salutations distinguées.

BIHAN Soazic

----- Message original -----

**Sujet :** [INTERNET] Projet colas

**De :** Vincent Menuet

**Pour :** pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr <pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr>

**Date :** 06/02/2020 22:37

Quand on remplace 2 vieilles centrales a enrobé par une toute neuve.

A fond pour le projet colas de miniac Morvan.

V menuet

----- Message original -----

**Sujet :** [INTERNET] Usine enrobé colas

**De :** maud.jourdan

**Pour :** pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr

**Date :** 06/02/2020 22:40

Madame, monsieur,

Je m'adresse à vous pour vous faire part de mon étonnement et de mes craintes à l'installation de l'usine à enrobé de la société Colas dans la zone de Miniac Morvan. Tout d'abord en matière de risque sanitaire pour les habitants : les particules rejetées lors de la production ont des conséquences sur les voies respiratoires et ceci dans un périmètre assez important. Encore des cancers, des maladies respiratoires à venir ! Les odeurs émanant de ces usines sont très désagréables car j'ai habité 6 mois à Baguer- Pican et l'usine de Dol nous empêchait de profiter de notre jardin les jours de production. Pour l'environnement n'imaginons pas, déjà que tous les champs de cette zone disparaissent sous le bitume, maintenant les fumées et rejets iront plus loin. Nous partageons la zone avec la commune de Pleudihen sur Rance, qui longe notre jolie Rance où nous avons un écosystème important. Cette usine viendra ternir et polluer encore plus cette pépite de notre région ! La commune de Miniac-Morvan se développe chaque année car il y fait bon vivre mais l'installation de cette usine repoussera les nouveaux arrivants. Notre qualité de vie est notre priorité et l'environnement en est un critère indéniable .

Mme Benard maud

----- Message original -----

**Sujet :** [INTERNET] Consultation du public société colas centre ouest

**De :** l.revault

**Pour :** pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr <pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr>

**Date :** 06/02/2020 22:47

Bonjour

Nous trouvons responsable d'une nouvelle installation (technologie écologie) qui s'installe dans une Za (sécurité routière accessibilité)

Aucun risque pour nos enfants, parents.

L'entreprise colas a le sens du respect du citoyen sécurité ainsi de l'environnement.

Luc Revault et d'autres

Cordialement

Envoyé depuis mon téléphone Huawei

----- Message original -----

**Sujet :** [INTERNET] consultation du public - SOCIETE COLAS CENTRE OUEST

**De :** LE BERRE, Olivier

**Pour :** pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr <pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr>

**Date :** 06/02/2020 23:23

Bonjour

C'est étonnant comme souvent les histoires se répètent.

Je viens de quitter une région où la mise en place d'un poste d'enrobés avait créé quelques inquiétudes chez certains, j'avoue que moi même avait été un peu sensible au projet (et oui je suis un bon français et j'ai comme beaucoup peur du changement). Cependant cette centrale s'est montée et cette société (sûrement concurrente de l'entreprise colas) nous a fait visiter se site une fois mis en service. J'ai été très agréablement surpris par cette centrale qui était silencieuse, sans odeur spéciale et bien intégrée dans la zac dans laquelle elle est située (oui tout ceci m'avait déjà été dit, et la société en question n'a fait que respecter ses engagements... mais au départ je ne l'ai pas cru)

Pour conclure, on a le droit de se poser des questions mais lorsque l'on connaît peu un sujet il faut arrêter de croire au complot et faire confiance aux sachants  
M. LB



----- Message original -----

**Sujet :** [INTERNET] COLAS CENTRE OUEST Projet de centrale d'enrobage à Miniac-Morvan

**De :** dominique sagrera

**Pour :** pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr <pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr>

**Date :** 06/02/2020 23:28

Madame la préfete

. Être citoyen, c'est avoir des droits, garantis par la loi, aussi essentiels que la liberté d'expression, le droit de vote et la protection sociale par exemple. Être citoyen, c'est aussi, et dans l'intérêt de tous, être responsable et respecter ses devoirs envers la société

Les entreprises contribuent au réchauffement climatique, à la pollution de l'air, de l'eau et des sols et à la raréfaction des ressources. Elles peuvent ainsi violer le droit à un environnement sain reconnu progressivement comme un droit fondamental. Reste toutefois le problème de la réparation et de la remise en état de l'environnement affecté, qui représente encore souvent une bataille à mener pour les communautés locales. Comme les émissions de gaz à effet de serre responsables du changement climatique, la déforestation, la pollution de l'eau, de l'air ou des sols, ou encore la raréfaction des ressources, provoquées par l'activité des entreprises, peuvent en effet porter atteinte au droit des populations locales à disposer d'un environnement sain. Ce droit, dans lequel on peut inclure le droit à l'eau, à l'air pur, à la jouissance de paysages, aux bénéfices de la biodiversité – en somme à la vie dans des conditions environnementales saines – commence à être reconnu en tant que droit fondamental de la personne humaine. Une reconnaissance qui trouve son origine dans la Déclaration de Stockholm sur l'environnement humain, adoptée en juin 1972 :

"L'homme a un droit fondamental à la liberté, à l'égalité et à des conditions de vie satisfaisantes, dans un environnement dont la qualité lui permette de vivre dans la dignité et le bien-être. Il a le devoir solennel de protéger et d'améliorer l'environnement pour les générations présentes et futures."

Dans la pratique cependant, le droit à un environnement sain reste difficile à faire respecter, notamment quand il s'agit de faire réparer les dégâts causés. En cause notamment : la difficulté d'établir les responsabilités.

La charte de l'environnement est un texte de valeur constitutionnelle elle a été intégrée en 2005 dans le bloc de la constitutionnalité du droit Français reconnaissant les droits et les devoirs fondamentaux relatif a la protection de l'environnement

Une centrale à bitume à sa place que dans une carrière

Vous devez prendre en compte la situation des riverains la biodiversité

Les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) sont une sous-famille des hydrocarbures aromatiques, c'est-à-dire des molécules constituées d'atomes de carbone et d'hydrogène mais dont la structure comprend au moins deux cycles aromatiques condensés.

Prendre connaissance de la thèse de F BIHANIC Docteur spécialiste en géochimie et eco toxicologie sur les effets des HAP (particules fines )

Et lire le livre du professeur ANDRE PICOT et FREDERIC MONTANDON (L'ECOTOXICOLOGIE APPLIQUEE AUX HYDROCARBURES REDOUTABLE PERTURBATEURS ENDOCRINIENS)

Je vous demande d'être très vigilante

Madame la Préfete merci de votre compréhension

Claude et Dominique Sagrera Buitureira

